



Dôme de Montmiral, Valérie et Raymond MONCAN

Côte rouge, 81140 Castelnau de Montmiral

☎ : 05.63.57.26.78 📞 : 06 81 39 61 74 Mail : domedemontmiral@gmail.com

Tarifs en pension complète et hébergement possible

Pension complète obligatoire :

(arrivée le samedi 18 février au soir et départ le vendredi 24 février après le déjeuner)

Repas midi et soir + collations sans hébergement..... : 195,00 €

Plusieurs possibilités concernant l'hébergement s'offrent à vous:

- Au Dôme de Montmiral (pension complète obligatoire): **coordonnées ci-dessus**

Nous proposons deux chambres d'hôtes, chacune disposant de toilettes et salle de bain privatives: baignoire au rez-de-chaussée, douche à l'étage.

Les deux salles de bain sont attenantes à la chambre ; la porte de la salle de bain du rez-de-chaussée donne directement dans la chambre.

- Hébergement avec pension complète au Dôme, 1^{er} étage ou rez-de-chaussée
(Chambre à 3 personnes, 1 futon de 160 X 200 cm + 1 de 80 X 200 cm

Par personne à 3 par chambre..... : 311,00 €

- Chambre d'hôte, chez M. Galaup située à 10 mn à pied, avec pension complète au Dôme
Téléphone 06.79.80.21.20 / 05.63.33.13.87
- Chambre d'hôte chez Mme Robert située à 20 mn à pied, avec pension complète au Dôme.
Téléphone 06.26.92.56.64 / 05.63.33.29.97
- Chambre d'hôte chez Martine, située à 30 mn à pied, avec pension complète au Dôme.
Pour une personne et par jour.....soit : 35,00 €
Pour deux personnes et par jour.....soit : 40,00 €
- Camping du chêne vert: **Téléphone : 05 63 33 16 10 ; <http://www.camping-du-chene-vert.com>**

Nous assurons les navettes par groupe entre les différentes chambres d'hôtes et le Dôme.

Trajet depuis Paris

Train jusqu'à Toulouse, changer et descendre à Gaillac. (15 km du Dôme de Montmiral).

Nous pouvons venir vous chercher en voiture à la gare (merci de vous concerter quant aux horaires).

Modalités

- Les réservations des participants seront définitivement validées dès réception de leur règlement du montant de la pension complète et de l'hébergement souhaité.
- Toute annulation devra avoir lieu avant le 1er juin pour donner lieu à un avoir.
- N'hésitez pas à nous joindre pour tout renseignement, ainsi que pour des aménagements possibles
<http://www.domedemontmiral.com/> <http://cuisinetvoyage.canalblog.com/>